



18<sup>ème</sup> Régiment Chasseur à Cheval (RCC), Kenchela Aures.

Les libérables autour du drapeau sur lequel ils ont peint la Croix de Lorraine (Photo L. Vilcot)

## Les appelés pris dans la tourmente

**A**u soir du dimanche 23 avril 1961 le général de Gaulle, en costume militaire, prononce un discours télévisé repris simultanément par la radio, par lequel il s'adresse aux Français de métropole et surtout aux hommes du contingent stationné en Algérie.

*« J'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat d'exécuter aucun de leurs ordres. »*

En s'adressant directement aux « cinq cent mille gailards munis de transistors », en parlant du contingent, son appel à la désobéissance sera entendu et la plupart des appelés refuseront d'exécuter les ordres des officiers putschistes.

Les appelés du contingent, en petits groupes, entourent leurs chefs et exigent de connaître leur positionnement : « *Salan ou de Gaulle* ».

Bien vite des manifestations d'approbation vont faire écho dans les chambrées. Croix de Lorraine peinte sur les murs, drapeau hissé portant ce sigle seront les symboles du non alignement des appelés face aux putschistes. Ayant, dès les premières heures, choisi leur camp, ils devront pendant

quelques semaines, prendre en main leur destinée. L'encadrement s'étant montré très discret durant cette période.

Face à l'incertitude, une solidarité instinctive très forte entre appelés prendra le relais des cadres défaillants. La sécurité du camp et les problèmes de subsistance vont être assurés au mieux par ceux-ci. Un malaise grandissant se fait cependant sentir. Au cours de ces journées des rumeurs les plus pessimistes parcourent les chambrées. Ne va-t-on pas supprimer les perms ? Et la quille ? Cette quille toute proche n'est-elle pas en train de s'éloigner ? C'est bien ma chance, cela ne pouvait arriver qu'à moi !

Ces mêmes appelés vont, par quelques clichés pris sur

le vif, immortaliser ces journées chaotiques qui s'inscrivent dans l'histoire de France.

*Denis Thévenod*



*L'écho d'Alger du dimanche 23 avril 1961*